

Schloss Chillon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten der Schweizerischen Vereinigung zur Erhaltung der Burgen und Ruinen (Burgenverein)**

Band (Jahr): **7 (1934)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-155966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Burgenvereins herausgegebenen Werk „Burgen und Schlösser der Schweiz“, Kanton Basel-land von Dr. Carl Roth, Verlag Birkhäuser & Cie. in Basel.

Schloß Chillon

Dem kürzlich erschienenen Jahresbericht der Association pour la restauration du château de Chillon entnehmen wir folgende interessante Mitteilungen:

L'Association pour la restauration du château de Chillon a dépensé, au cours de l'exercice 1933, au total frs. 37,047.28, dont frs. 22,361.10 en travaux de restauration, frs. 9250.— en traitements et indemnités, frs. 3623.63 pour achats, impressions, fournitures et frais d'administration; elle a encaissé frs. 47,128.05, dont frs. 41,970.60 produit des entrées, frs. 1094.90 en cotisations, frs. 2397.15 en intérêts, frs. 627.40 pour vente de notices et de publications. Elle a enregistré une moins-value de frs. 1866.— sur ses titres, de sorte que l'exercice laisse un bénéfice de frs. 9014.77. Elle possède frs. 38,649.46. L'année 1933 n'a pas été meilleure que 1932, au point de vue des entrées, dont le produit a encore diminué d'environ 1000 francs. Les dépenses ont été ramenées de frs. 43,000.— à frs. 37,000. Le nombre des entrées, qui, en 1931, fut de 100,000, n'a été que de 68,000 en 1933, dont 56,012 payantes. Le château a été visité, l'an passé, par 144 écoles avec un total de 5013 élèves accompagnés de 221 maîtres; 55 de ces écoles étaient vaudoises, 42 bernoises, 14 genevoises, 12 fribourgeoises, 10 valaisannes, 2 neuchâtelaises, une zurichoise, une bâloise, une soleuroise; 6 sont venues de France. On a compté 160 sociétés et pensionnats.

Les travaux de restauration ont été concentrés sur la partie nord du château, soit sur la partie supérieure et les bâtiments qui l'entourent, et qui, avant la conquête bernoise, constituèrent la résidence des comtes, puis parfois des ducs de Savoie. Dans le bâtiment adossé à la face nord de la tour du duc a été achevée la restauration de la salle supérieure, placé un intéressant plafond du XVe siècle, semblable à ceux construits de 1438 à 1440 dans quelques pièces et salles du château sur l'ordre d'Amédée VIII par son architecte Aymonet Corniaux. Ce plafond à caissons peu profonds, formés par des baguettes moulurées, se trouvait dans une ancienne maison de Villeneuve, au n° 57 de la Grand'Rue; ses propriétaires, l'hoirie Dufour, eurent la grande amabilité de l'offrir gracieusement au château de Chillon, ce dont il convient de le remercier chaleureusement.

A l'étage inférieur de la tour du duc, où en 1932 ont été reconstruites la cheminée et la fenêtre sur cour, on a reconstruit la partie supérieure démolie à l'époque bernoise, refait la souche extérieure en tuf, avec chapeau à colonnettes, suivant un des types habituels à Chillon au XIIIe siècle; on a patiné à la fumée l'intérieur de la cheminée, sa hotte, ses jambages pour enlever la dureté de la réfection, installé des traverses, auxquelles ont été suspendus crémaillères, chaudrons, posé des chenets, des bancs et des coffres.

On a transformé la couverture oblique, bernoise, de l'escalier qui, de la cour, donne accès à la salle des chevaliers; ce toit a été rétabli dans son état original, en appentis, semblable à celui qui, du côté opposé de la cour, protège l'escalier d'accès à la chapelle.

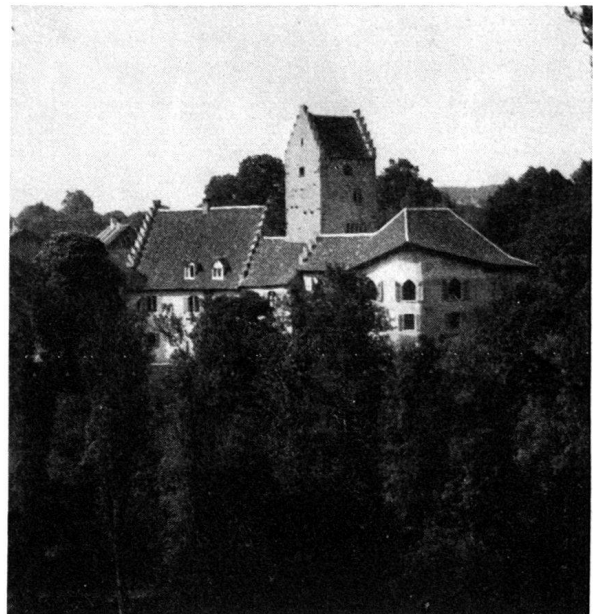
Dans le bâtiment contigu à l'entrée méridionale de la cour supérieure et dont l'étage au niveau de cette cour (les bureaux actuels) était la grande cuisine des comtes de Savoie, les travaux eurent deux objectifs; on a posé, au premier étage, une ancienne porte contemporaine de la seconde moitié du XVIe siècle, provenant de Rogemont, et dans l'antichambre côté cour, les me-

nuiseries des fenêtres et de la porte donnant sur le chemin de ronde, le tout en bois de chêne; dans les combles du bâtiment, on a terminé l'aménagement de la salle créée en 1932 pour recevoir les trouvailles volumineuses faites au cours de l'exploration, les modèles montrant le développement successif du château. Sur la terrasse de la fontaine a été démolie le mur moderne sous la galerie, datant de 1836; cette désagréable verrue, créée dans le but d'agrandir le poulailler installé alors à l'étage au niveau de la tour contiguë, a été remplacée par un auvent avec toit en appentis couvert de vieilles tuiles et un cheneau en bois.

Aux abords du château ont été faits les travaux ordinaires d'entretien, poursuivie la transformation des abords côté lac par la construction du quai Chillon-Villeneuve dont le gros œuvre est achevé. Sur toute la longueur, de Chillon à la plage, le quai est construit de manière identique; une digue en enrochements de Meillerie soutient un remplissage de matériaux; c'est le même système que celui des quais de Bon-Port et de Vernex, renforcé encore par le jointoyement des enrochements sur leur face extérieure. La correction de la route cantonale a dégagé la silhouette du château et dégage l'avenue de la circulation et du stationnement des automobiles.

Au mois de juillet, les fouilles faites pour la fondation du mur de soutènement en amont de la voie des C. F. F., à quelques mètres de l'endroit où cette dernière sort de la tranchée dans le rocher, face au château, ont fait découvrir des substructions de murs provenant de l'ancien bourg de Chillon, une clef, des ossements, vestiges relevés et photographiés.

Bei der kürzlich abgehaltenen Jahresversammlung der Gesellschaft für die Erhaltung des Schlosses Chillon ist mitgeteilt worden, daß zufolge neuester Forschungen die frühere, nunmehr fallengelassene Bezeichnung gewisser Räume als „Gerichtssaal“, „Rittersaal“, „Kammer der zum Tode Verurteilten“, „Ewige Gefängnisse“ usw. der Phantasie eines Schloßwarts des 19. Jahrhunderts entstammen und keineswegs der geschichtlichen Wahrheit entsprechen.



Das vor Jahresfrist z. T. abgebrannte, nun wieder hergestellte Schloß Liebenfels bei Mammern. Vgl. „Nachrichten“ Jahrgang 1933, Nr. 5 (Seite 23)